

ALLIANZ ACTIF PRO : Votre contrat Multirisques ProfessionnelModification du contrat n° 60690742
Produit 01062 S05

AGENT GENERAL

ALLIANZ AGENCES2 AVENUE D'ESTIENNE D'ORVES
94340 JOINVILLE LE PONTMME BODIN MARIE-LIESSE
1 RUE HENRI VEL DURAND
94340 JOINVILLE LE PONTTél : 01.48.83.73.30
Fax : 01.48.86.80.60N° ORIAS : 07028012
Int.: H99420
Références Client : 42337499
Pour vos sinistres, tél : 0978 978 000

La modification du présent contrat prend effet le 19/10/2019, son échéance principale est fixée au 18 Octobre.

Risque

Vous déclarez :

- exercer l'activité professionnelle suivante :
CABINET DE PROFESSIONNEL(S) DE SANTE (PARAMEDICAL)
- ne pas être immatriculé au registre du commerce.
- que vos locaux professionnels d'une superficie développée de 11 m2 sont situés à l'adresse ci dessous :
94130
188 RUE GRANDE RUE CHARLLE DE GA
94130 NOGENT SUR MARNE
- que vous agissez en qualité de Locataire total des locaux assurés.
- qu'il s'agit d'une création d'entreprise.

ALLIANZ ACTIF PRO : Votre contrat Multirisques ProfessionnelModification du contrat n° 60690742
Produit 01062 S05**Garanties souscrites**

(Selon les définitions des Dispositions Générales)

- Incendie et Evénements assimilés, Responsabilité Civile Incendie, Tempête, Grêle, Neige, Assistance,
à concurrence de 5000 EUR pour le contenu de vos locaux professionnels
- Dégâts des eaux, Responsabilité civile dégâts des eaux
à concurrence de 5000 EUR pour le contenu de vos locaux professionnels
- Vol / Vandalisme
à concurrence de 2500 EUR pour le contenu de vos locaux professionnels
- Bris des glaces à concurrence de5000 EUR
- Attentats
- Catastrophes Naturelles
- Responsabilité Civile Exploitation
- Défense Pénale et Recours suite à accident

Vous avez choisi :

de ne pas souscrire de franchise générale "Dommages aux biens". Seules s'appliquent les franchises prévues aux Dispositions Générales ou mentionnées dans l'annexe Garanties "Complément Plus" ou dans toute autre annexe prévue aux présentes Dispositions Particulières. Pour la garantie des Catastrophes Naturelles les franchises sont celles prévues dans le texte de la garantie figurant aux Dispositions Générales

Clauses

La clause d'adaptation suivante s'applique également à votre contrat :

Clause 1.1 : Renonciation à recours contre le propriétaire et ses assureurs.

ALLIANZ ACTIF PRO : Votre contrat Multirisques ProfessionnelModification du contrat n° 60690742
Produit 01062 S05**Cotisation**

L'indice de souscription est fixé à : 994,50

Cotisation annuelle : 188,72 EUR
(hors frais et taxes)**Cotisation annuelle TTC pour la première année d'assurance : 196,34 EUR**
(y compris frais et taxes)

Cette cotisation tient compte d'une remise tarifaire pour création d'entreprise (de 2 mois gratuits).

Périodicité du paiement : mensuelle (par prélèvement le 15 de chaque mois)

Pour la période du 19/10/2019 au 17/12/2019, la cotisation TTC à rembourser est de 9,75 EUR, dont :
0,31 Euros de Catastrophes naturelles et 7,72 Euros pour la garantie "Protection juridique" (assureur PROTEXIA).

ALLIANZ ACTIF PRO : Votre contrat Multirisques ProfessionnelModification du contrat n° 60690742
Produit 01062 S05**Informations**

Vous reconnaissez avoir été informé :

- que toute réticence, fausse déclaration, omission ou inexactitude dans vos déclarations peut entraîner les sanctions prévues aux Articles L113-8 (nullité du contrat) et L113-9 (réduction des indemnités ou résiliation du contrat) du code des assurances.

La protection de vos données personnelles

Nous recueillons vos données personnelles et les utilisons pour la gestion de cette demande et pour notre relation commerciale. Elles sont destinées prioritairement aux entreprises du Groupe Allianz et à votre intermédiaire en assurance; mais également aux différents organismes et partenaires en lien avec les entreprises du Groupe Allianz. Ces destinataires se situent parfois en dehors de l'Union Européenne. Dans ce cas, nous concevons des garanties spécifiques pour assurer la protection complète de vos données.

Vos informations personnelles nous aident à mieux vous connaître, et ainsi à vous proposer des solutions et services qui vous correspondent. Nous les conservons tout au long de la vie de votre contrat. Une fois ce dernier fermé, elles sont conservées pendant le délai de prescription.

Vous gardez bien sûr tout loisir d'y accéder, de demander leur modification, rectification, portabilité ou effacement et de vous opposer à leur utilisation. Vous pouvez également prendre contact avec le responsable des données personnelles pour toute information ou contestation (loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978). Pour cela, il vous suffit de nous écrire par mail à informatiqueetliberte@allianz.fr, par courrier à l'adresse Allianz - Informatique et Libertés - Case courrier S1805 - 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex.

Vous pouvez également vous adresser à la CNIL.

J'accepte de recevoir les offres commerciales personnalisées du Groupe Allianz
" | _ | Oui " " | _ | Non "

Votre accord vaut pour les offres commerciales du Groupe Allianz en France et ses partenaires pour les services, les produits d'assurance, bancaires et financiers qu'ils distribuent. Le ciblage des offres commerciales peut être automatisé et basé sur des profils de clients ou de prospects.

Pour plus de détail, reportez-vous aux documents contractuels, notamment les dispositions générales ou notices d'information et les sites internet d'Allianz.

Protéger nos clients et nous protéger nous-mêmes est au coeur de la politique de maîtrise des risques d'Allianz et de la lutte anti-fraude. Aussi, nous gardons la possibilité de vérifier ces informations et de saisir, si nécessaire, les autorités compétentes.

- que pour toute réclamation relative au contrat, vous pouvez vous adresser à Allianz - Service Relations Clients - Case courrier BS - 20, place de Seine - 92086 Paris La Défense Cedex ou par fax au 01.30.68.72.51



ALLIANZ ACTIF PRO : Votre contrat Multirisques Professionnel

Modification du contrat n° 60690742
Produit 01062 S05

Informations (suite)

Vous reconnaissez avoir reçu, avec l'étude de besoins précédant la conclusion du contrat :

- Les Dispositions Générales Allianz Actif Pro référencées COM16199

Le contrat est renouvelé par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une des parties moyennant un préavis de deux mois au moins avant la date d'échéance principale.

Fait en 3 exemplaires à JOINVILLE LE PONT, le 18 Octobre 2019.

L'assureur

Le souscripteur

ALLIANZ AGENCES
2 AVENUE D'ESTIENNE D'ORVES
94340 JOINVILLE LE PONT
Tél : 01.48.83.73.30
N° ORIAS : 07028012
H994201@agents.allianz.fr

Votre Agent Général

otre Agent Général

ALLIANZ AGENCES
AVENUE D'ESTIENNE D'ORVES
94340 JOINVILLE LE PONT
Tél : 01.48.83.73.30
N° ORIAS : 07028012
H994201@agents.allianz.fr

